

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-720/SG/FP portant mise à la disposition du Ministre des Finances et du Plan d'un contrôleur des brigades des douanes

n° 69-720/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
7 mai 1969

Numéro JO
n° 11 du 27/05/1969

Date du numéro
27 mai 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Auguste Moyere, contrôleur des brigades des douanes, est, pour compter du 16 avril 1969, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre des Finances et du Plan servir aux contributions.